



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

REÇU LE

03 MAI 2018

Le ministre d'Etat

Paris, le 27 AVR. 2018

N/Réf. : CDAP/ED/A17022748-D18006347

Monsieur le Secrétaire général,

Vous m'avez saisi, par courrier en date du 18 décembre 2017, afin de connaître ma position sur la question de la prolongation du dispositif de l'indemnité kilométrique vélo, institué par le décret n° 2016-1184 du 31 août 2016 instituant à titre expérimental une prise en charge de l'indemnité kilométrique vélo (IKV), prévue à l'article L. 3261-3-1 du code du travail relative aux trajets effectués à vélo par les agents relevant des ministères chargés du développement durable et du logement, ainsi que de leurs établissements publics, entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

L'IKV a été mise en œuvre, à titre expérimental pour une durée de deux ans, à compter du 1^{er} septembre 2016. L'expérimentation prend donc fin le 31 août 2018. Vous soulignez l'importance d'un tel dispositif dans le cadre d'une incitation forte à l'utilisation des modes de transport doux et en souhaitez donc la reconduction.

La direction générale de l'administration et de la fonction publique a annoncé, en réunion inter-services en date du 12 janvier 2018, porter une extension du dispositif de l'IKV au périmètre interministériel dans le courant de l'année 2018. Cette décision est fortement soutenue par les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires.

Enfin, concernant l'Agence française pour la biodiversité, comme cela a été indiqué aux représentants des personnels de l'établissement, la mise en œuvre de l'indemnité kilométrique vélo est envisagée prochainement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes meilleures salutations.

Nicolas HULOT

Monsieur Jean HÉDOU
Secrétaire général de la Fédération de l'Équipement,
de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO)
46, rue des Petites Ecuries
75010 PARIS